

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 6 novembre 2023
N° de dossier.: 115805.00235/22914

Gaëlle Obadia
Direct +1 514 397 7621
gobadia@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande de paiement de frais de la FCEI
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET
DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF
D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2023
Dossier : R-4213-2022 Phase 2 (2 enjeux)**

Chère consœur,

Conformément au guide de paiement de frais des intervenants de 2020, la FCEI demande le remboursement de ses frais relativement à l'audience du 6 octobre 2023 tenue dans le cadre de la phase 2 du dossier mentionné en objet.

Vous trouverez donc ci-joint le formulaire de demande de paiement de frais de la FCEI, la facture 001241 d'Antoine Gosselin ainsi que l'affidavit dûment signé par la soussignée.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Gaëlle Obadia
GO/ld

p. j.

